



Cour d'appel de BORDEAUX  
Tribunal d'Instance de BORDEAUX  
Juridiction de proximité



**CORDONNIER ERIC**  
Conciliateur de justice  
Mairie de Saint Maixant  
33 Route de Gascogne  
33490 Saint Maixant

**Mme Martine Delong**  
Maire de Saint André du Bois  
36 le bourg sud  
33490 Saint André du Bois  
Tel 05 56 76 40 48

Permanence le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois  
☎ : 05 56 62 03 08 Sur rendez vous  
✉ : ericcordonnier33610gmail.com

Dossier :  
Ref greffe

Saint Maixant le, 9 octobre 2015

CJ/PTR/

Madame le maire,

Par la présente je vous informe que j'ai été nommé conciliateur de justice sur le canton de l'entre deux mers et je vous joins en annexe la copie de l'ordonnance de nomination.

Le bureau fédérateur de la conciliation se situe sur la mairie de Saint Maixant qui prendra les rendez vous pour ma permanence qui sera le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois.

En vous remerciant de communiquer cette information au sein de votre commune.

Je vous prie d'agréer madame le maire l'assurance de ma considération.

**Eric Cordonnier**  
Conciliateur de Justice

# COUR D'APPEL DE BORDEAUX

## ORDONNANCE

Nous Dominique FERRIERE, premier président de la cour d'appel de Bordeaux,

Vu les dispositions du décret n° 78-381 du 20 mars 1978 modifié par le décret n° 81-583 du 18 mai 1981 et le décret n° 93-254 du 25 février 1993,

Vu la lettre de candidature de Monsieur Eric CORDONNIER en date du 12 novembre 2014,

Vu la proposition de Monsieur le vice-président chargé du service du tribunal d'instance de Bordeaux du 9 juin 2015,

Vu l'avis du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux du 9 juillet 2015

Nommons Monsieur Eric CORDONNIER, demeurant 9 chemin des pins francs, 33610 Cestas, en qualité de conciliateur de justice pour le canton de l'ENTRE DEUX MERS, pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Disons que ses procès-verbaux de conciliation devront être déposés au greffe du tribunal d'instance de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le 15 juillet 2015

Le premier président,

  
Dominique FERRIERE.

Pour ampliation conforme  
Bordeaux, le 15/07/2015  
La Directrice du Greffe

